

## **CEC – Promotion Du hockey comme on l'aime — Règlement officiel**

Un achat n'augmentera pas vos chances de gagner. Seuls les distributeurs ou entrepreneurs CVCA/R autorisés ou accrédités qui sont résidents autorisés du Canada âgés de 18 ans ou plus au 2 janvier 2018 («participants admissibles») peuvent participer au concours «WWG Totaline — Du hockey comme on l'aime» (le «concours»). Le commanditaire se réserve le droit de vérifier, en tout temps, les conditions d'admissibilité de la façon qu'il juge appropriée. Le concours commence le 2 janvier 2018 et prend fin le 28 février 2018 (la «période du programme»). Le concours est commandité et administré par Carrier Enterprise Canada, L.P. (le «commanditaire»).

### **IL Y A DEUX FAÇONS DE PARTICIPER :**

(1) : Participation avec achat : Les participants admissibles qui font l'achat en ligne à [www.carrierentreprise.ca](http://www.carrierentreprise.ca) ou dans un magasin WWG Totaline d'une valeur minimale de 400 \$ de produits RCD (de marques Totaline et Factory Authorized Parts) par commande/facture, à l'exclusion des taxes, TPS/TVH, ou des frais de manutention spéciaux, au cours de la période du concours, ont droit à une (1) participation. Les participants admissibles qui respectent le critère d'achat minimal seront automatiquement inscrits au concours pendant la période de promotion allant du 2 janvier 2018 au 28 février 2018. Les prix seront remis dans le cadre d'un tirage au sort qui se déroulera comme l'indique le paragraphe Sélection des gagnants ci-dessous.

(2) : Participation par la poste : Pour participer au concours par la poste sans achat, les participants admissibles doivent inscrire à la main leur nom au complet, leur date de naissance, leur raison sociale et leur adresse (pas de boîte postale), la province ou la ville qui a émis leur accréditation ou permis de CVCA/R, le nom du détenteur de permis s'il s'agit d'une autre personne que le participant, leur numéro de permis ou d'accréditation, l'emplacement du magasin Carrier Enterprise Canada ou WWG-Totaline où leur entreprise effectue la plupart de ses achats, et le numéro de téléphone où on peut les joindre le jour sur une carte de 3 x 5 po et poster cette dernière dans une enveloppe à l'adresse suivante : Carrier Enterprise Canada, L.P. — Promotion Du hockey comme on l'aime, 195 Statesman Drive, Mississauga, Ontario L5S 1X4. Une (1) seule participation par la poste par personne. Pour être admissible au tirage d'un prix par participation par la poste, l'information doit parvenir au commanditaire avant 17 h, heure de l'Est le 28 février 2018. Les bulletins de participation par la poste reçus par le commanditaire après 5 h heure de l'Est le 28 février 2018 ne sont pas valides. Les photocopies ou reproductions mécaniques de bulletins de participation postaux ne sont pas acceptées. Le commanditaire n'est pas responsable si les bulletins de participation sont perdus, en retard ou mal adressés ou si des problèmes informatiques, en ligne, téléphoniques ou techniques surviennent. Les bulletins de participation par la poste deviennent la propriété du commanditaire et ne seront pas retournés. Le prix sera remis dans le cadre d'un tirage au sort qui se déroulera comme l'indique le paragraphe Sélection du gagnant ci-dessous.

### **SÉLECTION DES GAGNANTS :**

Un total de 265 prix sera remis par tirages au sort tenus par le commanditaire le lundi ou autour du lundi suivant la fin de la promotion parmi tous les bulletins de tirage admissibles reçus de chacun des magasins Totaline comme l'établissent les présentes règles. Pour obtenir leur prix, les gagnants doivent : (a) répondre correctement à une question subsidiaire du commanditaire du concours sur le formulaire de libération du commanditaire sans aide mécanique ou autre, (b) respecter le règlement du concours et (c) cocher qu'ils reconnaissent l'information du commanditaire au moment de signer le formulaire de libération sans apporter de modification.

### **À GAGNER :**

Au total, deux cent soixante-cinq (265) prix seront remis. Le tirage des prix aura lieu après la fin de la période du concours, pour chacun des Centres de vente WWG Totaline Carrier Enterprise Canada, L.P. Chacun des prix est constitué de deux (2) billets de hockey ou d'une (1) carte-cadeau achetée par Carrier Enterprise Canada, L.P. d'une valeur approximative de 100 \$ chacun. Il y a soit quatre (4), soit cinq (5) prix de billets de hockey à gagner par centre de ventes, ou cinq (5) cartes-cadeaux à gagner par centre de ventes. Consulter le TABLEAU DE SÉLECTION DES GAGNANTS ci-dessous pour plus de détails.

Les chances de gagner un prix dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus au cours de la promotion. Le gagnant sera informé par téléphone, par ou par la poste. Dans le cas de participations avec achat, le prix sera remis au propriétaire du compte pour qui l'achat a été effectué, à moins que ce propriétaire du compte n'autorise par écrit la remise du prix au participant admissible.

Dans le cas des bulletins de participation par la poste, le prix sera attribué au propriétaire de l'entreprise indiquée. En cas de différends sur la propriété du compte ou de l'entreprise, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de déterminer de la propriété ou de choisir de sélectionner un nouveau gagnant. Le gagnant consent à ce que le commanditaire utilise son nom, sa ville et sa province de résidence et (ou) sa photo dans le cadre d'activités de marketing et de promotion, y compris notamment dans le site Web du commanditaire, sans aucune rémunération, sauf si la loi l'interdit. Le prix ne peut être transféré ni échangé contre une somme d'argent, sauf à la discrétion du commanditaire; toutefois, le commanditaire se réserve le droit de remplacer le prix à sa discrétion exclusive par un prix de valeur égale ou supérieure si pour quelque raison que ce soit le prix annoncé n'est plus disponible. Les taxes ou les frais qui pourraient survenir ou être exigibles en raison de l'obtention du prix sont la responsabilité exclusive du gagnant. Les frais de service et d'obtention de permis ou tout autre coût et dépens nécessaires à l'utilisation du prix sont la responsabilité exclusive du gagnant.

#### ADMISSIBILITÉ :

Le concours est ouvert uniquement aux personnes qui (i.) résident légalement au Canada, (ii.) sont âgées de 18 ans ou plus au 2 janvier 2018, (iii.) sont propriétaires, exploitants ou employés d'une entreprise indépendante d'installation et (ou) d'entretien de systèmes résidentiels et (ou) commerciaux de CVCA-R qui est en activité au Canada au cours de la totalité de la période du concours et qui emploie un ou plusieurs entrepreneurs accrédités ou certifiés en CVCA-R. Les employés, les parents, les filiales et sociétés apparentées respectives, les agences publicitaires et promotionnelles et les membres de la famille immédiate du commanditaire et de ses employés (conjoint et parents, enfants et frères et sœurs de même que leurs conjoints, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés) ne sont pas admissibles. Nul là où la loi l'interdit. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux s'appliquent. Dans le cas d'une participation avec achat, le compte auquel les achats ont été portés doit être actif et en règle pour toute la période du concours; sinon, le prix ne sera pas accordé. Dans le cas de bulletins de participation par la poste, et advenant le cas où le participant aurait un compte chez le commanditaire, le compte doit être à jour et en règle en tout temps au cours de la période du concours, sinon, le prix ne sera pas accordé.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES :

En s'inscrivant, les participants acceptent ces règlements officiels et les décisions du commanditaire, qui seront définitives pour toutes les questions qui concernent le concours. En s'inscrivant ou en participant au concours, tous les participants acceptent la réception, la collecte, l'utilisation et la distribution de leurs renseignements personnels par le commanditaire et ses agents et représentants en ce qui a trait à toutes les questions relatives au concours. Les bulletins de participation deviennent la propriété du commanditaire et ne seront pas retournés. Tous les montants d'argent exprimés dans le présent règlement et dans tout autre document relatif au concours sont en dollars canadiens. Adresser toutes les demandes d'information concernant les renseignements personnels des participants à : Carrier Enterprise Canada, L.P. Promotion Du hockey comme on l'aime, 195 Statesman Drive, Mississauga, Ontario L5S 1X4. Le commanditaire et ses affiliés, ainsi que leurs représentants, directeurs, agents et employés ne sont pas responsables : (1) des bulletins de participation mal acheminés ou reçus; (2) des problèmes téléphoniques, électroniques, matériels, logiciels, informatiques, de réseau, d'Internet, des retards ou des interruptions; (3) des erreurs ou des retards liés à l'envoi des bulletins de participation; (4) des événements indépendants de la volonté du commanditaire qui pourraient entraîner un retard ou l'annulation du concours; (5) des pertes, dommages, blessures ou pertes ou responsabilités personnelles ou matérielles, découlant de l'acceptation ou de l'utilisation du prix ou de la participation au concours; ou (6) des erreurs d'impression ou de typographie dans le présent règlement ou dans tout document portant sur le concours. Le commanditaire peut mettre fin à votre participation au concours si vous enfreignez les règlements officiels du concours ou si vous agissez : (a) de façon illégale, frauduleuse ou injuste; b) dans l'intention d'importuner, de menacer ou de harceler tout autre participant ou le commanditaire; ou c) de toute autre façon perturbatrice. Le commanditaire n'offre aucune garantie, expresse

or implicite, en fait et en droit, en ce qui a trait au prix, à son utilisation, à sa valeur ou à la jouissance de ce dernier et n'a fait aucune déclaration à ce propos.

#### EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ :

En acceptant un prix, le gagnant consent à dégager de toute responsabilité le commanditaire, ses parents, filiales, sociétés apparentées, représentants, directeurs et agents pour les pertes, les coûts, les frais, les dommages, les droits, les réclamations et les actions de tout type découlant directement ou indirectement de la participation au concours et (ou) de l'acceptation, de la possession ou de l'utilisation de tout prix, y compris mais non exclusivement les blessures corporelles, la mort et les dommages matériels. En participant au concours, le participant consent à être lié au règlement officiel de ce concours.

#### COMMANDITAIRE :

Ce concours est commandité uniquement par Carrier Enterprise Canada, L.P., 195 Statesman Drive, Mississauga, Ontario L5S 1X4. Ce concours est commandité uniquement par Carrier Enterprise Canada, L.P.

#### TABLEAU DE SÉLECTION DES GAGNANTS :

Centre de ventes	Prov	Date approximative du tirage	Description de chacun des prix	N <sup>bre</sup> de tirages
Langley	CB	Le 5 mars 2018	2 billets pour un match des Canucks de Vancouver	4
Burnaby	CB		2 billets pour un match des Canucks de Vancouver	4
Kelowna	CB		2 billets pour un match des Canucks de Vancouver	4
Nanaimo	CB		2 billets pour un match des Canucks de Vancouver	4
Victoria	CB		2 billets pour un match des Canucks de Vancouver	4
Calgary South	AB		2 billets pour un match des Flames de Calgary	4
Calgary North	AB		2 billets pour un match des Flames de Calgary	4
Edmonton South	AB		2 billets pour un match des Oilers d'Edmonton	4
Edmonton North	AB		2 billets pour un match des Oilers d'Edmonton	4
Saskatoon	SK		1 carte-cadeau	5
Regina	SK		1 carte-cadeau	5
Winnipeg West	MB		2 billets pour un match des Jets de Winnipeg	4
Winnipeg East	MB		2 billets pour un match des Jets de Winnipeg	4
Windsor	ON		2 billets pour un match des Red Wings de Detroit	5
London	ON		2 billets pour un match des Knights de London	5
Kitchener	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
St-Catharines	ON		1 carte-cadeau	5
Hamilton	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Mississauga Everest	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Woodbridge	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Markham	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Barrie	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Sudbury	ON		1 carte-cadeau	5
Timmins	ON		1 carte-cadeau	5
North Bay	ON		1 carte-cadeau	5
Scarborough	ON		2 billets pour un match des Maple Leafs de Toronto	4
Kingston	ON		2 billets pour un match des Senators d'Ottawa	4
Ottawa	ON		2 billets pour un match des Senators d'Ottawa	4
St-Laurent	QC		2 billets pour un match des Canadiens de Montréal	4
Laval	QC		2 billets pour un match des Canadiens de Montréal	4

Québec	QC		2 billets pour un match des Remparts de Québec	4
Longueuil	QC		2 billets pour un match des Canadiens de Montréal	4
Sherbrooke	QC		2 billets pour un match des Canadiens de Montréal	4
Moncton	N.-B.		1 carte-cadeau	5
Dartmouth	N.-É.		2 billets pour un match des Mooseheads de Halifax	5